

Auvelais, le 21 juin 2019

Le site des anciennes glaceries Saint-Gobain à nouveau relié au rail **A Auvelais, un nouveau raccordement ferroviaire contribuera au développement de l'activité industrielle**

Ce 21 juin, Infrabel et SOMEI, PME spécialisée dans la maintenance de matériel ferroviaire, mettent officiellement en service un raccordement entre la dorsale wallonne (ligne 130 « Charleroi-Namur ») et les anciennes « Glaceries Saint-Gobain ». Cette infrastructure va permettre à l'entreprise de se développer et devrait, plus globalement, rendre de l'attractivité au site. Ce projet illustre l'importance, tant économique qu'écologique, des raccordements ferroviaires industriels et du report vers le rail d'un maximum de fret.

Le train plutôt que des camions

Une seule voie, longue de 470m, raccordée à un aiguillage donnant accès à la dorsale wallonne (ligne 130 « Charleroi-Namur »): il n'aura fallu que quelques semaines de travaux pour finaliser un chantier attendu depuis des années par la direction de « SOMEI ». Implantée depuis 4 ans sur le site des anciennes « Glaceries Saint-Gobain », la PME réceptionne officiellement, ce vendredi, un premier convoi ferroviaire composé de 2 locomotives. Ce matériel, en attente de révision, était temporairement parké sur une voie non utilisée de la gare de Châtelet. Sans cet accès au rail, SOMEI aurait dû faire appel à un convoi routier exceptionnel pour assurer son acheminement.

C'est en 2015 que SOMEI fait l'acquisition d'un atelier de 2600m² sur le site des anciennes glaceries à Auvelais. La PME compte sur le raccordement ferroviaire alors existant pour faciliter l'acheminement de sa matière première. Mais, conformément à un accord conclu avec l'ancien propriétaire des lieux (accord dont SOMEI n'avait pas connaissance) la voie connectant le site à la dorsale wallonne est démontée dans les semaines qui suivent cette acquisition. C'est ce raccordement manquant qui vient de renaître.

Le rail, outil d'une reconversion industrielle

Sur son site industriel d'Auvelais, en collaboration avec les autorités locales et provinciales, Saint-Gobain a lancé en 2015 un vaste projet de reconversion industrielle. Ce projet vise à promouvoir le développement d'une quarantaine d'entreprises.

Plus de 15 hectares de terrains ont été cédés, en début d'année, à la société Bruco, active dans le recyclage des déchets. Le choix de Bruco s'est porté sur le site de Saint-Gobain en raison notamment des possibilités de transport ferroviaire et fluvial en complément en transport routier. Bruco développe d'ailleurs le projet de réaliser une plateforme logistique trimodale pour ses propres besoins et au service des entreprises présentes sur le site.

La surface résiduelle du site comprend principalement des halls industriels dont 40% environ sont déjà occupés par des entreprises en exploitation. Les premières entreprises sont devenues propriétaires en ce début de juin 2019 et le processus de vente doit se poursuivre « de bon train » dans les semaines et mois à venir. Les halls encore disponibles, d'une surface comprise entre 700 M² et 10 000 M², sont proposés à la vente par Saint-Gobain, des visites sont organisées pour les candidats.

Une consommation d'énergie divisée par 6, un coût CO₂ par 9

On considère que le transport par rail consomme 6 fois moins d'énergie que le transport routier tout en émettant 9 fois moins de CO₂. En tant que gestionnaire du réseau ferroviaire belge, Infrabel contribue à la promotion du transport ferroviaire, tant de voyageurs que de marchandises. L'entreprise apporte résolument sa pierre aux objectifs européens en matière de réduction des émissions polluantes et de limitation de la congestion routière.

Mais la mission de service public confiée à Infrabel pour le transport de voyageurs ne s'applique pas au fret ferroviaire. En conséquence, lors de la création d'un raccordement industriel sur le réseau, seul le coût matériel d'un éventuel aiguillage (et de maximum 18 mètres de voie) est financé par le secteur public. Comme dans le cas de SOMEI, qui a investi 125.000€ dans ce projet, les frais liés à la pose des infrastructures nécessaires à l'embranchement sont à la charge de l'industriel raccordé.

Infrabel veille par contre à répondre au mieux aux attentes de ses clients en leur offrant son expertise sous la forme d'une assistance et des services dont ils ont besoin. Ceci se fait dans le respect des lignes budgétaires qui lui ont été fixées par les autorités compétentes.

SOMEI, un acteur atypique du monde ferroviaire belge

Fondée en 1963, SOMEI est, à l'origine, un bureau d'étude. Il va progressivement s'orienter vers une activité d'importation et de commercialisation de pièces destinées à l'industrie. C'est en 2011 que cette entreprise familiale crée une division ferroviaire et se spécialise dans l'entretien et la vente de matériel roulant. Elle assure la maintenance de trains appartenant à divers opérateurs belges et européens. Parallèlement, elle rachète des locomotives ou des trains de travaux déclassés afin de les remettre en état et de leur donner une seconde vie sur des réseaux étrangers.

SOMEI emploie aujourd'hui environ 10 personnes. Dans les prochaines années, grâce à ce précieux raccordement au rail, l'entreprise ambitionne de développer ses activités.

Main dans la main pour un shift modal

En marge de la remise en service de ce raccordement, Infrabel a souhaité aller à la rencontre de quelques acteurs clés du transport de fret par rail et du monde industriel. Deux thèmes principaux seront abordés lors d'une table-ronde réunissant, autour de Luc Lallemand (CEO d'Infrabel) et des initiateurs de la reconversion du site d'Auvelais, l'Administrateur délégué de l'aciériste « NLMK », des représentants de l'Union Wallonne des Entreprises et de la Cellule ferroviaire de la Région wallonne : « Les leviers permettant d'encourager le modal shift » et « les moyens d'envisager ensemble la reconversion des anciens sites industriels raccordés au réseau ferroviaire ».

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1^{er} janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10.200 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2018).